

APPEL À PROJETS POUR LA SÉLECTION DE FESTIVALS EN DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre du processus de labellisation des festivals, le pôle EUNIC Sénégal lance un appel à projets en vue de sélectionner 10 festivals en proposant un soutien financier sur leurs festivals à venir.

I. CONTEXTE

EUNIC Sénégal est le réseau des Instituts Culturels Nationaux de l'Union Européenne qui regroupe les organismes (ambassades et instituts) des Etats membres de l'UE chargés de l'action culturelle au Sénégal.

Avec plus de 10 ans d'expérience, le pôle EUNIC Sénégal s'engage, en partenariat avec des acteurs locaux, dans des actions de coopération culturelle visant à établir des collaborations et des échanges fructueux entre le Sénégal et l'Europe.

Son engagement se manifeste notamment dans la dynamisation de la scène culturelle locale en apportant un soutien à la professionnalisation des festivals et en proposant des formations spécialisées dans le domaine de la régie.

À travers cette initiative, EUNIC Sénégal vise à soutenir les festivals sénégalais en les accompagnant dans la gestion, l'administration, le respect du droit d'auteur, la rémunération du personnel, des artistes et de l'équipe technique.

En parallèle, le projet a pour objectif de favoriser la structuration du secteur en établissant une cartographie complète des festivals et en établissant un réseau robuste pour promouvoir la collaboration et les échanges de bonnes pratiques.

I. OBJECTIFS

Cet appel a pour objectif de sélectionner des festivals œuvrant dans divers secteurs culturels, englobant toutes les disciplines. L'accompagnement prévu se déclinera suivant plusieurs dimensions :

- **Accompagnement Multi-sectoriel** : Soutenir les festivals locaux en matière de management, d'administration, de respect du droit d'auteur, ainsi que dans la rémunération du personnel, des artistes et de l'équipe technique.
- **Structuration du Secteur** : Contribuer activement à la structuration du secteur des festivals au Sénégal en élaborant une cartographie exhaustive et en établissant un réseau solide entre les divers acteurs culturels.
- **Dimension Internationale** : Offrir aux festivals locaux l'opportunité d'accéder à une envergure internationale en favorisant une communication multilingue et en ouvrant les portes à un public d'invités et de promoteurs internationaux. Encourager les échanges avec des représentants de festivals européens et permettre aux

promoteurs de festivals sénégalais d'assister à des événements similaires en Europe.

- Création de Collaborations : Faciliter l'établissement de collaborations entre les festivals soutenus, favorisant ainsi un échange fructueux de bonnes pratiques et de savoir-faire entre les acteurs culturels sénégalais et européens.
- **CRITÈRES ET SÉLECTION**

Cette initiative vise à apporter un soutien financier aux festivals en développement (qui ont entre 3 et 5 années d'éditions à leur actif). Les festivals ayant déjà bénéficié d'un accompagnement du pôle EUNIC Sénégal peuvent postuler de nouveau.

Tous les festivals se tenant à partir du 15 avril sont éligibles et peuvent soumissionner. Le pôle EUNIC Sénégal ne pourra cependant allouer un budget supérieur à 6 000 €. Le montant de l'allocation dépendra du budget global du festival et des ressources disponibles, et sera déterminé après l'évaluation des dossiers soumis.

Les projets seront évalués selon les critères suivants, alignés avec la stratégie 2023-2026 du pôle EUNIC Sénégal :

- **Jeune Public** : Les festivals doivent cibler le jeune public, promouvant l'éducation culturelle et artistique des nouvelles générations.
- **Défense des Diversités** : Les festivals doivent promouvoir activement la diversité culturelle, artistique et sociale, reflétant ainsi la richesse du patrimoine local et mondial.
- **Développement Durable** : Les festivals doivent démontrer un engagement envers des pratiques durables, soutenant la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.
- **Formation professionnelle** : Les festivals doivent inclure des initiatives de formation professionnelle, contribuant à l'amélioration des compétences et à la professionnalisation des acteurs du secteur.

- **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature devra inclure les éléments suivants :

- Présentation détaillée du festival
- Budget détaillé
- Calendrier de mise en œuvre
- Rapport (avec la revue de presse si possible) des éditions précédentes
- Historique des bailleurs internationaux des éditions précédentes
- Projet de développement du festival dans ses éditions futures
- Perspective d'association et de partenariat avec des festivals européens

Pour la **présentation du festival**, il est requis de décrire la nature de l'événement, ses objectifs, son public cible, les enjeux et la thématique.

Concernant le **budget**, celui-ci doit être réparti entre plusieurs sources de financement avec une contribution d'au moins 10 % du budget de l'association ou de chaque collectivité territoriale porteuse de l'événement

Le **calendrier** doit couvrir une période d'une semaine à trois mois.

Quant au **rapport des éditions précédentes**, il doit mettre en évidence les activités réalisées, les retombées médiatiques, la liste des partenaires et sponsors ainsi que le public atteint.

- **CALENDRIER**

- Date limite de candidature : **jeudi 10 avril 2025**
- Présélection : **lundi 14 avril 2025**
- Entretiens : **jeudi 17 avril 2025**
- Annonce des festivals sélectionnés : **mercredi 23 avril 2025**

- **Charte de labellisation**

Les festivals sélectionnés seront labellisés par le pôle EUNIC et devront signer une charte de labellisation, qui définira les règles et le cadre de leur collaboration. Cette charte encadrera les engagements réciproques et assurera le respect des standards de qualité établis par le label.

- **COMMENT SOUMETTRE VOTRE FESTIVAL**

Les candidatures doivent être soumises avant la date limite via le lien suivant [ICI](#).

Pour toute question, veuillez envoyer un e-mail à labellisation-festival@eunicsenegal.com